



DÉFI COVOITURAGE

Du 16 septembre au 16 octobre 2024

Covoiturez au
moins une fois ...



TRAVAIL



VACANCES



LOISIRS



...



... et gagnez de
nombreux lots

Modalités de participation au dos

Testez le covoiturage pour aller au travail, à des rendez-vous médicaux ou administratifs, se rendre à la gare, rendre visite à votre famille ou vos amis, visiter le patrimoine local et plus encore !



Le participant doit avoir réalisé au moins un trajet en covoiturage, à l'aide d'une application covoiturage, avec pour départ ou destination une commune de la Communauté de communes, sur la période du 16/09 au 16/10/24.

Les conducteurs et passagers sont éligibles.
Le participant doit être majeur.



Nombreux lots à gagner !

- Carte carburant d'une valeur de 100 €
- 2 places adultes et 2 places enfants pour le Parc Aventure du Gasseau
- Panier garni de produits locaux
- 5 lots de 4 places de piscine pour l'année prochaine
- 6 lots de 5 jetons de lavage auto

POUR PARTICIPER ET TENTER D'ÊTRE TIRÉ AU SORT

Veillez simplement envoyer une capture d'écran de « *l'historique de covoiturage* » de l'application, à notre adresse mail :



contact@cchautesarthealpesmancelles.fr

Des justificatifs supplémentaires de réalisation du trajet seront demandés (mail de confirmation, justificatif de covoiturage, attestation de paiement, ...) aux personnes tirées au sort, pour valider leur participation.